



**+ 28% d'augmentation pour un dirigeant sortant en 2022,**  
**+ 0,8% d'augmentation collective en 2022, + 2,5% en 2023**  
**+ 7% d'inflation en octobre...**

**Ya comme un soucis la !!!**





# INFLATION POUR NOUS ! + 600 000 euros pour un dirigeant sur le départ !

novembre 2022

Depuis le début de l'année, l'inflation ne cesse d'augmenter.

L'impact est encore plus important pour les salariés de BPCE APS qui disposent des plus bas salaires du groupe BPCE.

La CGT n'a cessé de le rappeler aux dirigeants depuis le début de l'année 2022. Une direction qui continue de rester sourde préférant laisser partir ses meilleurs éléments à la concurrence au lieu de mettre en place un vrai socle social, en rendant nos métiers attractifs avec une politique de rémunération attirante.

Après une augmentation collective de 0,8 % en 2022, le dernier accord salarial BPCE Communauté avec 2,5 % d'augmentation collective pour 2023 est loin, très loin du niveau de l'inflation en 2022 (7 %).

Pendant que notre actuel futur ex-président de groupe, s'est vu octroyer une augmentation de sa rémunération de + 28% (+ 600 000 euros !) en 2022.

**La CGT a pris ses responsabilités en demandant l'ouverture de nouvelles négociations locales salariale au sein de BPCE APS.**

**Les 5 inspections du travail rattachées aux établissements de BPCE APS ont été avisées de cette demande, car nos dirigeants refusent d'aborder le sujet des salaires localement depuis trop longtemps...**

SYNDICAT CGT BPCE APS  
14 RUE LÉON SESTIER  
38000 GRENOBLE  
☎ 06.11.86.74.53



🌐 [HTTPS://BPCE-APS.REFERENCE-SYNDICALE.FR/](https://bpce-aps.reference-syndicale.fr/)  
f in CGT BPCE APS  
✉ CGT.BPCE.APS@GMAIL.COM

# En octobre 2022, les prix à la consommation augmentent de 6,2 % sur un an

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION - RÉSULTATS PROVISOIRES (IPC) - OCTOBRE 2022

## Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

	Pondérations 2022	octobre 2021	septembre 2022	octobre 2022 (p)
<b>Ensemble IPC*</b>	<b>10000</b>	<b>2,6</b>	<b>5,6</b>	<b>6,2</b>
Alimentation	1649	0,7	9,9	11,8
- Produits frais	249	1,5	11,3	16,9
- Autre alimentation	1400	0,5	9,6	11,0
Tabac	215	4,8	0,3	0,3
Énergie	886	20,2	17,9	19,2
Produits manufacturés	2444	0,3	3,6	4,2
Services	4806	1,8	3,2	3,2
<b>Ensemble IPCH**</b>	<b>10000</b>	<b>3,2</b>	<b>6,2</b>	<b>7,1</b>

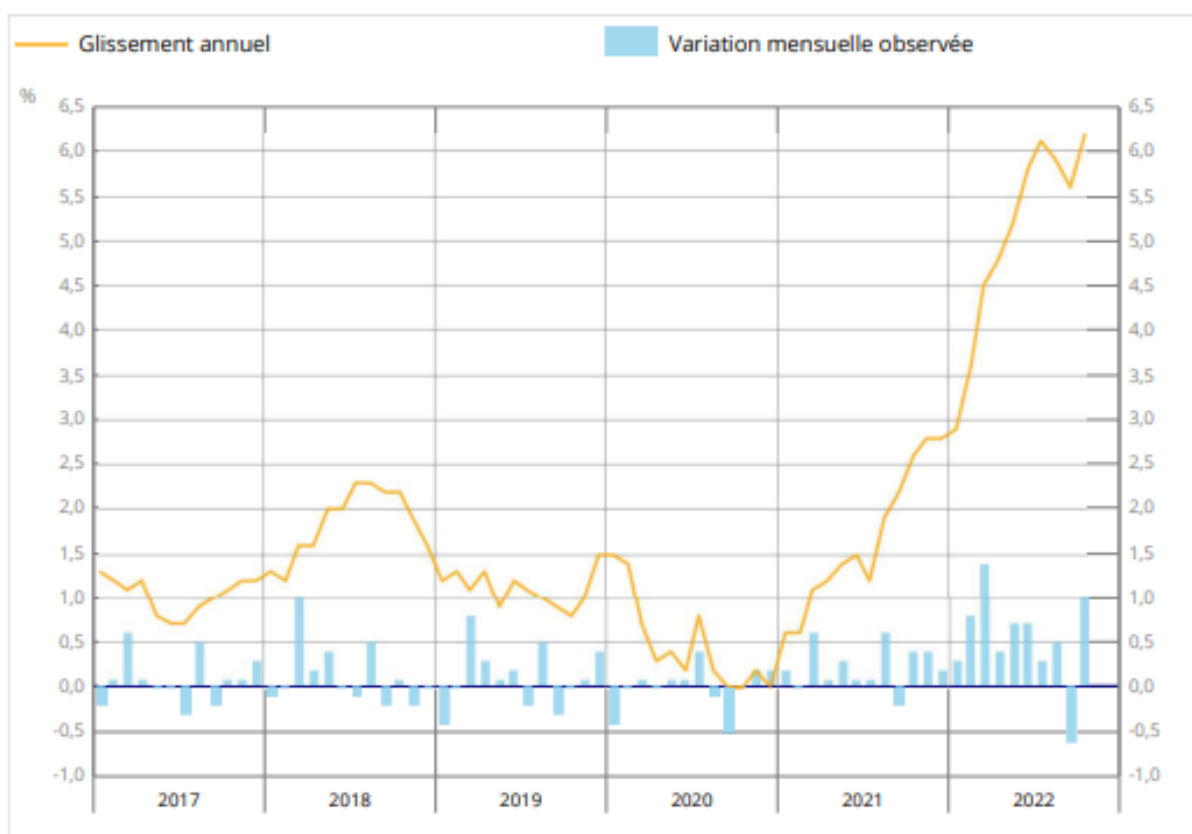
(p) données provisoires

\*: indice des prix à la consommation \*\*: indice des prix à la consommation harmonisé

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee - indices des prix à la consommation

## Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France hors Mayotte

Source : Insee - indices des prix à la consommation



**Syndicat CGT BPCE APS**

14 rue Léon Sestier,  
38000 Grenoble

**BPCE Assurances Production Services**  
**Direction des ressources humaines**  
7 Promenade Germaine Sablon  
75013 Paris

**Le 7 Novembre 2022**

**Objet : Demande de réouverture des négociations salariales locales**

*Copie inspection du travail Paris, Bordeaux, Lens, Grenoble, Dijon.*

Madame, Monsieur,

Notre organisation syndicale CGT BPCE APS vous demande d'organiser dans les plus brefs délais, sans attendre les échéances habituelles des négociations annuelles, une réunion de négociation relative aux salaires et à la politique salariale.

Comme une majorité de la population, les salariés de BPCE APS subissent de plein fouet une inflation galopante qui touche particulièrement les produits de première nécessité (énergie, alimentation, logement...) qui atteint des records.

Les résultats du groupe ont également atteint des records en 2021 avec 4 milliards d'euros de bénéfices nets et un début d'année 2022 très prolifique.

Depuis des mois, le gouvernement a été contraint de revaloriser le SMIC et d'inciter fortement les entreprises à rouvrir les négociations salariales en raison de l'inflation. Chose que nous faisons par cette demande.

Le niveau des salaires dans l'entreprise est un des plus bas du groupe BPCE avec des écarts de plus 3000 euros par rapport au salaire moyen. Le salaire d'entrée au sein de BPCE APS est toujours à 23500 euros bruts annuels alors que Natixis (que nous avons quitté depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022) vient de l'augmenter à 26000 euros (comme par magie...).

Les dernières négociations salariales dans la communauté BPCE prévoient une augmentation collective de 2.5% au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et maintient ainsi le niveau d'augmentation 2022 à 0.8%. Cet accord ne prévoit aucune autre mesure et ne compense pas l'inflation.

En comparaison, notre futur ex-président de groupe (Laurent Mignon) s'est vu octroyer une augmentation de + 28% (+ 600 000 euros) cette année 2022.

Au niveau du groupe (branche Banque Populaire et Branche Caisse D'Epargne) des négociations salariales locales ont été réouvertes après que les négociations de branches ont été terminées.

Nous vous demandons de programmer dans les prochains jours, la première rencontre sur cette négociation pour BPCE APS.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Cordialement

**KAMBOUA Rachid**  
**Délégué syndical**  
**Syndicat CGT BPCE APS**